

FICHE D'INSCRIPTION

Leçons Natation (+ 16 ans)



divoneo

ESPACE AQUALUDIQUE ET BALNÉO-DÉTENTE



Titre : M. Mme
Nom :
Prénom :
Deuxième Prénom (obligatoire) :

Cadre réservé à l'administration
Fiche rentrée le :

Types d'inscription :

10 séances de 45 mn sont préconisées pour l'apprentissage de la natation.

Gérez votre compte sur www.piscinesgrandcahors.fr

	GRAND PASS 	HORS GRAND PASS 
1 Séance (uniquement vendue en caisse)	<input type="checkbox"/> 15,70 €	<input type="checkbox"/> 23,60 €
1 Séance tarifs réduits (uniquement vendue en caisse)	<input type="checkbox"/> 12 €	<input type="checkbox"/> 18 €
5 Séances (uniquement vendues en caisse)	<input type="checkbox"/> 62,80 €	<input type="checkbox"/> 94,20 €
5 Séances tarifs réduits (uniquement vendues en caisse)	<input type="checkbox"/> 48 €	<input type="checkbox"/> 72 €
Frais de Carte (carte d'accès obligatoire)	<input type="checkbox"/> Gratuit	<input type="checkbox"/> 3 €
Forfait 10 séances	<input type="checkbox"/> 125,60 €	<input type="checkbox"/> 188,40 €
Fofait 10 séances tarifs réduits	<input type="checkbox"/> 96 €	<input type="checkbox"/> 144 €

Coordonnées de l'utilisateur

Sexe : H. F. Né le :/...../.....
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Portable :
Email :

Coordonnées du représentant légal (pour les mineurs)

Nom : Prénom : Lien de parenté :
Adresse :
Code Postal : Ville : Email :
Téléphone : Portable :

Contre indication et autorisation de soins :

Je déclare (Nom – prénom)..... est garanti par une responsabilité civile et qu'il ne fait l'objet d'aucune contre indication médicale à la pratique de la natation.

En outre, en cas d'urgence, j'autorise les personnels du Grand Cahors à pratiquer toutes les interventions de premier secours, ainsi que le transfert vers l'hôpital si besoin.

Éléments médicaux particuliers à signaler :

Je n'accepte pas de recevoir des informations concernant les piscines du Grand Cahors.

Fait à : Le :
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

ELEMENTS A FOURNIR POUR INSCRIPTION :

- Fiche individuelle complétée et signée
- Justificatif(s) ouvrant droit aux Tarifs réduits (Carte étudiante, Chômage, RSA, Livret de famille...)

LEÇONS NATATION

Cocher :

- la période choisie parmi les 3 proposées
- le créneau horaire

Périodes d'inscription aux leçons de natation **adultes**

<input type="checkbox"/> <u>PÉRIODE 1</u>	<input type="checkbox"/> <u>PÉRIODE 2</u>	<input type="checkbox"/> <u>PÉRIODE 3</u>
MARDI <u>Du 10 sept. au 26 nov.</u> 18h30 à 19h15 <input type="checkbox"/>	MARDI <u>Du 3 déc. au 4 mars</u> 18h30 à 19h15 <input type="checkbox"/>	MARDI <u>Du 11 mars au 27 mai</u> 18h30 à 19h15 <input type="checkbox"/>
JEUDI <u>Du 12 sept. au 28 nov.</u> 18h30 à 19h15 <input type="checkbox"/>	JEUDI <u>Du 5 déc. au 6 mars</u> 18h30 à 19h15 <input type="checkbox"/>	JEUDI <u>Du 13 mars au 22 mai</u> 18h30 à 19h15 <input type="checkbox"/>

1^{ere} annulation

1^{er} report

2^{eme} annulation

2^{eme} report

1^{ere} annulation

1^{er} report

2^{eme} annulation

2^{eme} report

Pour information, les leçons de natation adultes et d'aquaphobie sont suspendues durant les vacances scolaires.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Les inscriptions à l'Aquabike ou à l'Aquatraining se font directement à l'accueil de Divonéo aux horaires d'ouverture au public ou en ligne sur www.piscinesgrandcahors.fr.

Après validation des données personnelles et contrôle des pièces justificatives, vous devrez procéder au paiement du prix de l'abonnement en espèces, chèque bancaire, carte de crédit ou chèques-vacances. Votre inscription est définitive à l'encaissement des sommes dues. **Les forfaits et les abonnements sont valables sur une saison de septembre à juin.**

CONDITIONS D'UTILISATION

Pour accéder aux cours et aux bassins (15mn avant le cours), au seul horaire programmé, il vous sera remis une carte* sans contact (facturé 3 €) ou grâce à votre carte GRAND PASS (pour les habitants du Grand Cahors gratuite).

(*Cette carte pouvant servir pour tout autre type de validation d'abonnement à la piscine)

MODIFICATION / ANNULATION / INTERRUPTION DE PROGRAMME

Le Grand Cahors ne procédera à aucun remboursement pour toutes les interruptions planifiées (arrêt technique obligatoire, manifestations et/ou compétitions...) ou imprévues en cas de force majeure (cause extérieure, imprévisible et irrésistible) par contre un rattrapage des séances vous sera proposé. Aucun remboursement ou report ne sera accordé en cas d'absence du maître-nageur habituel si ce dernier est remplacé.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

Les piscines du Grand Cahors sont règlementées et supposent le strict respect du règlement intérieur de l'équipement approuvé par délibération du Conseil communautaire. Celui-ci est porté à la connaissance de tous par voie d'affichage dans les halls d'entrée. À défaut, le Grand Cahors se réserve le droit d'exclure à tout moment, provisoirement ou définitivement, sans remboursement des frais engagés, une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité et/ou l'hygiène des usagers (Cf. article sur la résiliation à l'initiative de la Direction).

Rappel : Une douche savonnée avant la séance et le port du bonnet de bain obligatoire participent au maintien de la bonne qualité de l'eau mais aussi de l'air (moins de chlore, et donc moins de chloramine dans l'air).

ABSENCE / SUSPENSION ET RÉSILIATION

SUR WWW.PISCINESGRANDCAHORS.FR VOUS POUVEZ RÉSERVER SUR UN MOIS, ANNULER UNE RÉSERVATION 6H AVANT OU VOUS INSCRIRE SUR UNE PLACE DISPONIBLE JUSQU'À UNE HEURE AVANT LE DÉBUT DE LA SÉANCE. AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE, LES DROITS D'ENTRÉE RESTENT ACQUIS.

Les absences :

- **pour le forfait :** Le report de 2 cours maximum est possible si l'abonné en fait la demande 48 heures avant le début de la séance. Au-delà de 2 reports, les séances seront perdues.

- **pour les abonnements :** en cas d'absence, la séance est perdue.

Suspension et résiliation à la demande de l'usager :

L'usager, voulant suspendre ou résilier, pour cause tenant à son état de santé ou à ses activités professionnelles, la prestation souscrite, devra en faire la demande par courrier accompagné des justificatifs permettant d'établir le caractère réel et sérieux de la demande.

Suspension et résiliation à l'initiative de la direction :

L'abonnement souscrit par l'usager pourra être résilié de plein droit par la Direction immédiatement après constat par 2 membres du personnel du Grand Cahors ou par un membre du personnel du Grand Cahors et 2 usagers pour les motifs suivants :

- En cas de non respect du règlement intérieur de l'établissement
- En cas d'attitude agressive ou contraire aux bonnes mœurs
- En cas de prêt à un tiers de sa carte (Abonnement saison et mensuel)

L'abonnement souscrit par l'usager pourra être résilié de plein droit par la Direction immédiatement après constat par 2 membres du personnel du Grand Cahors ou par un membre du personnel du Grand Cahors et 2 usagers pour les motifs suivants :

Cette résiliation sera confirmée par l'envoi d'un courrier avec A.R. . Toute résiliation entraînera l'interdiction d'accès à l'usager. La carte d'accès sera dans tous ces cas désactivée, temporairement ou définitivement, suivant la ou les décisions retenues.

SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

Le Grand Cahors se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

ASSURANCES

Le Grand Cahors est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées au règlement intérieur, le non respect de recommandations données par le personnel ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations recueillies font l'objet d'une saisie informatique destinée au traitement, par nos services, de votre inscription, ainsi que la mise à jour de notre base de données mailings.

Les destinataires des données sont la direction du service des sports et le personnel d'accueil des piscines. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.